

QUELLE FISCALITÉ POUR LES ASSOCIATIONS ?



ORGANISATEUR : MAISON DES ASSOCIATIONS D'AMIENS MÉTROPOLE

THÈME : LES FINANCES D'UNE ASSOCIATION, LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION



Initiation



Gratuit



2



En ligne

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Les associations de loi 1901 ne sont, en principe, pas soumises aux impôts commerciaux. Seul l'exercice d'une activité lucrative peut remettre en question le bénéfice de ces exonérations. Vous avez une activité commerciale ? Vous souhaitez développer des actions lucratives ? Quelle sera votre fiscalité ? Etes-vous en règle ? Une analyse spécifique est nécessaire afin d'évaluer le risque de fiscalisation de l'association, et le cas échéant de mettre en place une sectorisation ou de créer une filiale. En raison de la complexité des situations rencontrées sur le terrain et de la multiplication des contentieux, il est nécessaire de faire une synthèse des mesures applicables à travers cet atelier, animé par l'Ordre des Experts Comptables.

Objectifs principaux :

- Savoir identifier les situations qui peuvent entraîner une fiscalité.
- Evaluer l'impact d'une activité lucrative sur le statut fiscal de l'association.
- Savoir comment rester en règle face à la réglementation fiscale.

Contenu :

- Principes de base des exonérations fiscales des associations de loi 1901
- Activités lucratives et fiscalité : comprendre les implications fiscales.
- Comment éviter la fiscalisation.
- Solutions possibles

Cette formation se déroule en hybride, donc vous pouvez y participer en ligne (un lien est envoyé aux inscrits) ou en présentiel à l'Espace Dewailly à Amiens.

DATE(S) DE LA FORMATION

23 septembre 2025

18h00-20h00

POUR S'INSCRIRE

STRUCTURE FORMATRICE



FORMATION
des
BÉNÉVOLES
le PORTAIL RÉGIONAL

Retrouvez les formations en région sur le portail
formations-benevoles-hautsdefrance.org

Démarche collective animée par :

Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF
Hauts-de-France

QUELLE FISCALITÉ POUR LES ASSOCIATIONS ?



03 22 92 50 59



contact@maam.fr



<https://www.maam.fr/agenda/maam>



Maison des associations d'Amiens métropole



Voir la présentation de cette structure



FORMATION
des
BÉNÉVOLES
le PORTAIL RÉGIONAL

Retrouvez les formations en région sur le portail
formations-benevoles-hautsdefrance.org

Démarche collective animée par :

Le
MOUVEMENT
ASSOCIATIF
Hauts-de-France